

## Conseil de quartier

« Centre »

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 17 OCTOBRE 2023**

Présents : M. MIALLET (président du conseil de quartier), M. BLANCHARDON (vice-président du conseil de quartier), Mme CENSIER, Mme FENON, Mme FERRARA, M. GABERT, M. GARDETTE, Mme RODRIGUEZ CARABINA, Mme NOISETTE, M. PILONCHERY.

Représentants de la mairie : Mme CREUZET-TAITE (Maire), M. MARDEUIL (1<sup>er</sup> adjoint), M. POUXE (cabinet du Maire), M. NARDOUX (directeur général des services), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)

*Mme le Maire commence la séance en présentant le nouveau directeur général des services M. Thomas Nardoux aux conseillers.*

#### **1/ Présentation du futur Carrefour City**

Mme Cyndie LAUVERNIER et M. Alexandre SUSSIAU sont les futurs gérants du Carrefour City qui ouvrira ses portes le 15 novembre à la place du Cocci Market, place A. Bousson à côté de la SEMAD. Ils présentent aux conseillers le fonctionnement de leur commerce : Le magasin sera ouvert du lundi au dimanche, de 7h à 22h la semaine, de 7h à 13h le dimanche. Il proposera 5000 références sur 260 m<sup>2</sup>, avec la possibilité de livraisons. 4 personnes ont été recrutées pour le moment.

#### **2/ Le chantier du parc des berges du Rhins**

M. MARDEUIL commente les illustrations du chantier du parc, qui se déroule sans problème. Son ouverture au public est prévue au printemps prochain sur le tronçon entre le pont du Rhins et l'EHPAD. La deuxième phase de travaux est prévue en 2024-2025. Le parking des usagers sous l'EHPAD est terminé cette semaine.

Un conseiller fait remarquer que la descente vers le pont du Rhins est relativement pentue et s'inquiète pour les Personnes à Mobilité Réduite ? M. MARDEUIL le rassure, les normes d'accessibilité ont été respectées, mais le chantier n'est pas fini, les aménagements n'ont pas encore leur forme définitive.

#### **3/ Les grands chantiers de voirie à venir :**

##### **- Boulevard des Etines :**

M. MARDEUIL rappelle le projet global de réfection du boulevard entre 2023 et 2026 :

- début du chantier par les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement par la Roannaise de l'eau avant fin 2023 ; la commune prend ensuite en charge les travaux d'amenée de l'eau dans chaque propriété.

- poursuite par les travaux d'enfouissement des réseaux de télécom, d'éclairage et d'électricité par le SIEL en 2024.

- La ville interviendra en dernier pour la réfection de la chaussée avec l'intégration de la liaison cyclable entre Roanne et Saint Vincent de Boisset.

Ces travaux représentent un budget de 501 000 € pour la commune.

- **Quai Pierre Semard :**

Ces travaux ont été présentés en commission de conseils de quartier et en réunion publique des riverains. Ils prévoient la mise en sens unique de Roanne vers Commelle depuis le pont de la Loire, avec un accès possible pour les riverains. Il sera créé également 12 places de stationnements ainsi qu'un cheminement piéton et cyclable. Le Maire précise aux habitants qu'elle se réserve la possibilité de revenir à un sens unique strict de la rue si des problèmes de sécurité étaient constatés.

L'opération totale est chiffrée à 380 000 €, répartis entre la ville de Roanne et du Coteau. La part du Coteau s'élève à 290 000 €, diminuée grâce aux aides de l'Etat (80 000 €) et du Département (34 000 €). Les travaux vont commencer à partir du 23 octobre pour 4 mois.

- **passage à niveau de la route de Commelle :**

Une reprise du platelage de ce passage à niveau sera réalisée par la SNCF du 23 octobre 17h au 30 octobre 17h, la circulation routière et piétonne sera coupée jour et nuit pendant 7 jours ; des déviations seront mises en place par la rue de la liberté et la rue de Saint Marc.

Quelle information sera délivrée aux usagers de la STAR ? il est répondu que Transdev est bien sûr informé et que les informations sont déjà sur le site internet de la STAR : il est annoncé que les arrêts ne seront pas desservis sur la ligne 11.

#### **4/ Les animations de fin d'année**

Mme LESCIEUX présente les animations organisées par la ville :

- La fête des lumières le vendredi 8 décembre : retraite aux flambeaux organisée par le comité des fêtes, la soupe des chefs costellois et un concert de gospel.
- Le village de Noël du vendredi 15 au dimanche 17 décembre de 14h à 19h dans le parc Bécot : marché et animations
- Les animations foraines dans le parc Bécot du 26 au 30 décembre.

#### **5/ Retour sur les commissions**

Les 3 commissions se sont réunies le 18 septembre. Une visite sur site a été effectuée sur le secteur de la rue Vauban le 12 octobre. Les conseillers ont alors vu avec les services la possibilité de pose d'un plateau ralentisseur avec un passage piéton à l'angle devant la Providence. Cet aménagement est inscrit en prévision budgétaire pour 2024, il restera à être confirmé après arbitrage.

La commission a également demandé 3 bancs supplémentaires : devant La Providence et devant le crédit agricole dans l'avenue de la Libération, à l'angle de l'avenue de la République et de la rue Ledru-Rollin.

#### **6/ questions diverses**

- La question de la sécurité des piétons face aux trottinettes et aux cyclistes sur les trottoirs est posée : Mme le Maire explique qu'un décret est en préparation pour donner un cadre juridique aux trottinettes, il est prévu d'ici quelques mois. D'ici là, la police municipale n'a pas les moyens de constater des infractions.
- Il est signalé un défaut de verbalisations et d'interventions dans la ville par la police municipale et nationale. Ce retour sera transmis à la police municipale.

- Est-ce que l'éclairage public sera supprimé au milieu de la nuit comme l'hiver dernier ? Madame le Maire explique sa volonté de maintenir l'éclairage toute la nuit avec une intensité diminuée, pour des raisons de sécurité et de fonctionnement du réseau de vidéosurveillance.
- Est-ce qu'un dispositif de sécurité vigipirate est mis en place dans les écoles ? Le Maire rappelle que les écoles sont déjà en plan vigipirate renforcé avec la mise en place de plots béton et d'accès contrôlé par des interphones. Une coordination entre police municipale et police nationale est en place, mais la commune ne pourra pas faire plus.
- Qu'en est-il des rumeurs d'une nouvelle école du centre ? le Maire confirme que des études seront lancées avant fin de ce mandat pour une nouvelle école, avec la volonté de conserver les éléments architecturaux remarquables. Mais le projet est pensé pour aboutir vers 2028 ou 2029.
- Il est transmis l'invitation de M. Paul Tremsal pour la visite du chantier du jardin partagé de la Roseraie au mois de novembre.
- Parking de la roseraie : il est demandé la réfection des marquages au sol des places PMR.
- Madame le Maire revient sur l'inauguration du jardin de la passerelle dans le quartier des plaines réalisée quelques jours auparavant : elle invite les conseillers du centre à porter des projets similaires.
- Boulevard des Belges : il est demandé la pose d'un ralentisseur. M. Mardeuil explique qu'il s'agit d'une chaussée départementale, l'accord du Département doit être sollicité avant tout aménagement et inscription budgétaire.